



**CNBA**

Chambre  
Nationale  
de la  
Batellerie  
Artisanale

## Chambre nationale de la batellerie artisanale

Conseil d'administration n°117

Séance du 24 septembre 2014

### Délibération n°5 :

#### Nomination d'un représentant de la CNBA au conseil d'administration de l'École régionale du premier degré Louis Pergaud de Barentin

*Vu le Code des transports, notamment ses articles L.4430-1 à L.4432-7, R.4432-1 à R.4432-18 ;*

*Vu la présentation faite en séance ;*

Le conseil d'administration nomme Monsieur Pascal MALBRUNOT en qualité de représentant de la Chambre nationale de la batellerie artisanale au conseil d'administration de l'École régionale du premier degré (ERPD) Louis Pergaud de Barentin.

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2014,

Le Président du Conseil d'administration de la  
Chambre nationale de la batellerie artisanale,

Michel DOURLENT